Challenge TARC
25 et 26 mars 2017

Chemin des Côtes de Gandaillat

GPS : 45°46'29.4" N – 3°09'14.6" E

Fiche d'engagement

NOM, Prénom	N° licence	Epreuve[1] (C, P, S ou V)	1er choix	2ème choix	Montant engagement[2]
				Total	

- Coordonnées de la personne qui a rempli la fiche :

- Club :
- Nom, prénom :
- N° téléphone :
- e-mail :

- Feuille d'engagement à retourner avant le 18 mars 2017 **accompagnée du règlement** par chèque à l'ordre du TARC et adressée à :

Mr Alain VANDERPERRE - 95 route d'Orcines – SARCENAT - 63870 ORCINES

- N.B. : le club n'assure ni repas ni hébergement.

---

[1] **C** pour carabine - **P** pour pistolet précision - **S** pour pistolet standard - **V** pour pistolet vitesse.

[2] Match 40 plombs : 8 € – Match 60 plombs : 10 €